



Avis de la réunion du conseil de Gestion pédagogique du vendredi 24 septembre 2010

Présents

Laurent Gross, Président du Conseil de gestion pédagogique

Membres représentants des professeurs

Dominique Grosjean, Philippe Debruxelles, Rogier Van Eck, Jean-Marie Piemme.

Membre représentant le personnel autre que les professeurs

Serge Gabet

Membre représentant des organisations syndicales

Michel Boermans (CGSP), Roumen Tchakarov (CSC)

Membre représentant les assistants

Isabelle Willems

Membres représentants des étudiants

Ledicia Garcia, Marion Pillé, Annaëlle Simonet, Alessandro de Pascal, Sophie Charlier, Elsa Guenot.

Ouverture de la séance vers 13h00

Ordre du jour :

- Approbation du PV de la séance du 29 Juin 2010.
- Dossiers de candidatures en Master.
- Calendrier du CGP
- Divers

-
- **Approbation** du procès-verbal de la séance du du 29 Juin 2010.
Après que deux modifications mineures au texte aient été demandées, le texte du projet de PV est approuvé par **7 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions.**
 - **Admissions en BA2, BA3 et Master.**

- 1) Passerelles internes d'un BAC3 type court vers un Master1 en type long.
Cette passerelle concerne les étudiants diplômés en image, montage et son (Article 41bis §4 du Décret 2001 et des articles 39 alinéa 4 et 40 du RGE).
- Les crédits complémentaires soumis au vote pour ce cas de figure

sont regroupées par option étant donné que tous les étudiants d'une même option ont suivi exactement le même cursus. Ils sont précisés dans l'annexe 1. Vote pour approbation des 3 passerelles : **approuvé à l'unanimité (13 votants)**.

2) Candidatures externes (voir annexe 2)

- Elles font l'objet de décisions individuelles pour chacun des cas :
Admission en M1 RTM spécialité Son

- 6 candidats:

- par ordre d'inscription :

Pontallier Pierre
Bel-Lahcen Noureddine
Saintes Aurélie
Bautier Thomas
Kambou Wilfried
Lechapelier Cédric

- Le jury a estimé qu'aucun d'entre eux ne présentaient un niveau suffisant pour accéder à la classe de Master.
Les avis du jury sont **approuvés à l'unanimité**.

Admission en BA3 Son

- Le jury propose que Pierre Pontallier et Wilfried Kambou soient admis en BA3 Son sans crédit complémentaire. (Article 41bis §4 du Décret 2001 et du RGE , article 39 alinéa 4 et 40)

Les propositions du jury sont **approuvées à l'unanimité**.

- Admission en M1 C spécialité montage

- 6 candidats :

Djibo Bonzougou
El Habaki Yakout
Michalski Yann
Sarfati Jeanne
Tanase Ion
Desiles Lila

- Le jury a estimé qu'aucun d'entre eux ne présentait un niveau suffisant pour accéder à la classe de Master.
- Les avis sont tous **approuvés à l'unanimité**.

- Admission en BA3 montage

- Le jury propose que El Habaki Yakout (Art 44bis du RGE) et Tanase Ion soient admis en BA3 Montage sans crédit complémentaire (Article 41bis §4 du Décret 2001 et du RGE , article 39 alinéa 4 et 40).
Les propositions du jury sont **approuvées à l'unanimité**.

- Admission en BA2 Montage

- 1 candidate : Juliette Penant

- Le jury est favorable à l'admission de la candidate en BA2 Msc avec comme crédit complémentaire le cours d'électricité (2 crédits) (Article 41bis §4 du Décret 2001 et du RGE, article 39 alinéa 4 et 40)
L'avis du jury est **approuvé à l'unanimité**.

- Admission en M1 C réalisation

- 35 candidats ont remis des dossiers d'inscription. Un professeur fait remarquer que le nombre important des candidats n'est pas sans poser

de vrais problèmes d'organisation et regrette que les candidats n'aient pas pu être rencontrés personnellement par les jurys. Le CGP décide de remettre à sa prochaine séance l'analyse des demandes afin de permettre au jury de finaliser son travail.

· Admission en BA3 C RCRTV

Une candidate : Laura Meyer

Le jury est favorable à l'admission de la candidate en BA3 RCRTV avec comme crédits complémentaires : Séminaire acteur (2 crédits); Analyse de film (2 crédits); Scénographie (1 crédit)(Article 41bis §4 du Décret 2001 et du RGE, article 39 alinéa 4 et 40) L'avis du jury est approuvé par **12 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions.**

Le déroulement des épreuves d'admission pour la section RCRTV fait également l'objet de discussions sur la difficulté d'organisation et sur différentes propositions qui permettraient d'y remédier. Un professeur propose que le CGP établisse une sorte de mode d'emploi et de planning pour améliorer l'organisation et la participations des professeurs concernés à ces épreuves, en particulier pour les professeurs ayant des charges de cours importantes au sein de l'école.

· Admission en M1 C spécialité image

4 candidats :

Marouani Eve

Lefrileux Loïc

Vermeire Katrien

Donnadieu Luc

Un professeur membre du jury nous communique l'avis du jury qui est défavorable pour les 4 candidats. Aucun des candidats n'a un niveau technique suffisant pour accéder au master. L'avis du jury est **approuvé à l'unanimité.**

· Admission en M1 Théâtre et techniques de communication

Trois candidats :

Martin-Achard Sophie

Dudek Louise

Laing Catriona

- Ces candidats ont renoncé ou ne se sont pas présentés aux épreuves auxquelles ils étaient convoqués. Le jury a donc remis un avis négatif. Cet avis est approuvé à l'unanimité.

· Admission en M1 ID

Un candidat : Boukricha Samir

Ce candidats ne s'est pas présenté aux épreuves auxquels il était convoqué. Le jury a donc remis un avis négatif. Cet avis est approuvé à l'unanimité.

3) Demande de changement d'option

Benjamin Anxionnaz étudiant en BA1 TTC, ayant été refusé après la délibération de septembre, demande à pouvoir être admis en BA1 ID.

Une commission composée de professeurs des deux options a émis un avis négatif. Un professeur de la commission donne lecture de l'avis de la commission. La proposition du jury est **approuvée à l'unanimité.**

Clément Goethals étudiant de BA2 TTC, demande à pouvoir être admis en BA2 ID. Une commission composée de professeurs des deux options a émis un avis

négatif. Un professeur de la commission donne lecture de l'avis de la commission. La proposition du jury est **approuvée à l'unanimité**.

. **Commissions de recrutement** pour les exercices radio de BA2 TTC et BA3 RCRTV (article 105): le directeur propose la liste suivante : M. Binard, V. Jortay, D.Léon, M. Boermans, S. Bruneau.

Cette proposition est **approuvée par 10 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention**.

. Eric Van Dieren prenant sa pension fin décembre, il faut pourvoir à son remplacement pour les cours de Photographie programmés à partir de janvier. le directeur propose la composition suivante : Florence. Lé, M. Houssiau, R. Van Ecke, O. Hespel, M. Boermans, E. Van Dieren, Th. Odeyn.

Cette proposition est **approuvée à l'unanimité**.

. **DIVERS** : La demande de Frédérique Roulier Gall concernant le calcul des anciennetés est reporté à l'ordre du jour de la prochaine séance, faute de temps.

La séance est clôturée vers 14 heures 15.

Laurent Gross

Directeur

Annexe 1

Admissions en mastère d'étudiants diplômés du type court de l'IN-SAS (Passerelles)

Année académique 2010-11

Nom	Option	Admis en	Procédure	Cursus complémentaires
Etudiants diplômés Son	RTM	M1 spécialité Son	D 41bis, § 4 RGE39,al.4,et40	Analyse d'œuvres radiophoniques (2 crédits)
Etudiants diplômés Image	Cinéma	M1 spécialité Image	D 41bis, § 4 RGE39,al.4,et40	Architecture du récit (2 crédits)
Etudiants diplômés Montage	Cinéma	M1 spécialité Montage	D 41bis, § 4 RGE39,al.4,et40	Architecture du récit (2 crédits)

Annexe 2

Admissions suite à une candidature externe

Année académique 2010-11

Nom	Option	Admis en	Procédure	Cursus complémentaires
Pontailier Pierre	Son	BA3	articles 41, al. 2 et 42 du RGE	
Kambou Wifried	Montage/script	BA3	articles 41, al. 2 et 42 du RGE	
El Hababi Yakout	Montage/script	BA3	Art 44bis du RGE	
Tanase Ion	Montage/script	BA3	articles 41, al. 2 et 42 du RGE	
Penant Juliette	Montage/script	BA2	articles 41, al. 2 et 42 du RGE	Cours d'électricité (2 crédits)
Meyer Laura	RCRTV	BA3	articles 41, al. 2 et 42 du RGE	Séminaire acteur (2 crédits); Analyse de film (2 crédits); Scénographie (1 crédit)